

## Harmonie : l'assurance tous risques de vos instruments pour les adhérents FUSE *mode d'emploi*

### ■ Votre instrument est couvert en tout lieu contre tous types de dommages

**OÙ ?** Les trajets en transport privé ou public, pendant les concerts, les répétitions, les stages, au conservatoire ainsi qu'à votre domicile.

**QUOI ?** Bris accidentel, vol, perte, vandalisme, incendie, explosion, dégâts des eaux, attentat

**⚠** Votre instrument n'est pas couvert en cas de séjour sous tente, ni en cas de vol dans une voiture décapotable ou un véhicule laissé fenêtres ouvertes.

### ■ Des remboursements rapides et sans franchise

- ❖ En cas de sinistre, faites la déclaration auprès de Verspieren dans les plus brefs délais ;
- ❖ Envoyez le devis de remise en état et l'attestation de valeur établie par un professionnel ou la facture d'achat de moins de 2 ans : votre dossier sera traité immédiatement ;
- ❖ Pas de mise de fonds à faire : vous n'avez pas de franchise à payer et Verspieren règle la facture dans sa totalité et directement auprès du réparateur ;
- ❖ En cas de besoin, les frais d'acheminement de l'instrument chez le réparateur (à hauteur de 1200 €) ainsi les frais de location d'un instrument de remplacement (à hauteur de 1500 €) sont pris en charge ;
- ❖ La dépréciation de valeur des instruments après accident est couverte.

**⚠** En cas de vol dans un véhicule non gardé et non fermé, et seulement dans ce cas, franchise de 20%

### ■ Pour souscrire un contrat Harmonie, c'est très simple

**QUI ?** Le contrat groupe Harmonie s'adresse aux adhérents de Fuse (adhérents directs et adhérents des associations membres). Ce contrat permet de couvrir tous les instruments de musique de la famille de l'adhérent.

**⚠** Pour les adhérents étudiants, le contrat groupe ne couvre que leurs propres instruments, pas ceux de toute leur famille.

**COMMENT ?** En retirant afin de le compléter un formulaire auprès de votre association ou auprès de la fédération pour les adhérents individuels ; le formulaire doit porter le cachet de l'association. Retournez le formulaire rempli avec votre règlement à Verspieren.

**⚠** Si vous avez plusieurs instruments à assurer, le montant de la cotisation est calculé pour le total de la valeur des instruments : faites le total de la valeur à assurer avant de vous reporter au tableau en page 2.

**⚠** Pour des valeurs totales dépassant 50 000 €, contactez Verspieren.

**QUELLE DURÉE ?** Le contrat est conclu pour 12 mois à dater de la réception par l'assurance.

### ■ Une question à poser sur le contrat, un cas particulier à soumettre, un voyage à l'étranger à venir ?

Vous pouvez contacter Martine Ingrao à Verspieren (tel: **+33 1 42 98 68 48** mail : [mingrao@verspieren.com](mailto:mingrao@verspieren.com)). Elle vous réservera le meilleur accueil pour vous donner toute information utile à votre contrat.

### ■ Comment se passe le renouvellement ?

Avant l'échéance du contrat, Verspieren vous enverra son avis de renouvellement ; pour continuer à bénéficier des tarifs du contrat groupe, il vous faudra alors justifier de votre adhésion en cours à Fuse ou à une association adhérente à Fuse.

**⚠** L'assurance sera annulée si vous n'avez plus d'instruments ou si vous n'êtes plus adhérent.

## Tarifs 2012 (valables uniquement pour l'Union européenne)

Instruments toutes catégories

Assurance tous risques (vol, bris accidentel, chute, etc.) et sans franchise (cf. conditions générales).

Valeur assurée	Cotisation TTC € / année par assuré
Jusqu'à 600 €	20 € (prime minimale)
1 000 €	27 €
1 500 €	34 €
2 000 €	41 €
2 500 €	48 €
3 000 €	55 €
3 500 €	62 €
4 000 €	69 €
4 500 €	76 €
5 000 €	83 €
6 000 €	95 €
7 000 €	105 €
8 000 €	113 €
9 000 €	120 €
10 000 €	127 €
15 000 €	162 €
20 000 €	197 €
25 000 €	232 €
30 000 €	267 €
35 000 €	302 €
40 000 €	337 €
45 000 €	372 €
50 000 €	407 €
Valeurs intermédiaires par 1 000 €	7 €

Pour une valeur à assurer supérieure à 50 000 €, contactez Martine Ingrao.

Vous partez en voyage ailleurs qu'en Europe : pensez à étendre votre garantie en appelant Martine Ingrao.